

au Fil de la Cause

letholonet.fr

Juin 2022

#84



Le Tholonet

SOMMAIRE

1	LE MOT DU MAIRE	3
2	CALENDRIER	4
3	LES DOSSIERS	8
	Les réalisations - 1er semestre 2022	8
	Les projets inscrits au budget 2022	11
	La commune investit pour l'enfance et la jeunesse	12
	Les finances de la commune	16
4	ACTUS	20
	Sport	20
	Culture	22
	Sécurité et prévention	26
	Environnement et santé	27
	Action sociale	30
5	L'EXPRESSION DU CONSEIL MUNICIPAL	32
8	ÉTAT CIVIL	36
	Naissances, décès, mariages	36
	Hommages	37
9	INFOS PRATIQUES	38

LE MOT DU MAIRE



Journée Nationale de Commémoration du 77^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 des Alliés sur l'Allemagne nazie. Monument aux Morts.

Chères habitantes, chers habitants du Tholonet

Ce nouveau numéro du Fil de la Cause vous parvient à l'approche de l'été. Vous y découvrirez les nombreux événements festifs et culturels qui seront pour tous, petits et grands, autant d'occasions de se rencontrer, d'échanger, d'apprendre à mieux se connaître mais surtout de retrouver un peu de cette légèreté et de cette insouciance qui nous ont tant manqué au cours des mois passés.

À l'image de la Provence qui se mue en Terre de Fêtes et de Festival, le Tholonet sera à la fête les 24, 25 et 26 juin, et pour la première fois à Palette, vous pourrez venir danser lors du Bal Populaire qui aura lieu le samedi 9 Juillet sur la place du Marché.

Je salue l'investissement des élus de la commission culture qui ont élaboré le programme de ces journées mais aussi tous les responsables associatifs et les bénévoles impliqués dans l'organisation des temps forts de l'été. J'espère vous y retrouver pour me réjouir avec vous de ce qu'il y a de plus enviable : un cadre de vie exceptionnel.

Comme tous nos compatriotes, vous êtes troublés par la situation du monde et les menaces qui pèsent sur la paix. Les conséquences économiques de la guerre en Ukraine pèsent sur la vie quotidienne de chacun d'entre nous mais davantage encore sur les plus fragiles. L'équipe municipale et le Centre Communal d'Action Sociale en ont pleinement conscience. Ils veilleront, tout au long de l'été, à ce que les situations les plus difficiles, en particulier celles de nos aînés isolés en période de forte chaleur, soient accompagnées au mieux. Nous nous devons attention mutuelle et sollicitude.

Comme chaque année en saison estivale, le service départemental incendie (SDIS13) va être mis à rude épreuve. Le Comité Communal des Feux de Forêt sera en patrouille pour mettre en garde les randonneurs et intervenir sur les départs de feux.

Je rappelle qu'il est de la responsabilité des habitants de se soumettre aux obligations légales de débroussaillage pour permettre la mise en sécurité des biens et des personnes. Pour être prévenus rapidement en cas d'incident mettant en jeu votre sécurité, je vous incite à contacter la Mairie pour vous inscrire sur la plateforme Cedralis.

Les actions municipales se sont poursuivies conformément aux engagements que nous avons pris et je salue le travail collectif de l'ensemble des élus.

Les jardins partagés ont été inaugurés à la plus grande satisfaction de la vingtaine de familles bénéficiant d'une parcelle, le chemin de Doudon et le chemin de la Paroisse ont été réaménagés, le cheminement le long de la Cause emprunté par de nombreux promeneurs est en cours d'aménagement. Avec l'aide financière du Département et de la Métropole, le city stade (ou terrain multi-sport) tant attendu devrait être opérationnel en libre accès à la rentrée près du parc des sports.

La commission extra-municipale travaille sur un projet de sentier patrimonial qui mettra en lumière l'histoire de la commune sur un tracé allant de Palette au Moulin Cézanne.

Fidèles à ce que nous avons annoncé lors de la campagne électorale, nous souhaitons proposer aux habitants du Tholonet un point d'étape sur les deux premières années de notre mandat.

Ce sera également l'occasion d'amorcer la concertation et l'information sur les projets à venir et de vous en présenter le calendrier.

Je vous invite donc cordialement à une présentation publique le jeudi 23 juin, suivie d'un échange avec les élus (lieu et heure à confirmer).

Je vous souhaite un excellent été à tous !

CALENDRIER

JUIN 2022

22 juin
18H00
Salle Pezet
Conférence «musiques et peintures à la cour pontificale» suivie d'un verre de l'amitié

24 Juin
22H00
Pelouse des Infernets
Cinéma Plein Air (gratuit)
Comédie le sens de la fête réalisé par O. NAKACHE et E. TOLEDANO
Food truck, glaces...

25 Juin
15H00
Terrain de pétanque
Concours de pétanque organisé par le Cercle

19H00
Parking du Ferrageon
Ensemble vocal du Tholonet et conservatoire d'Apt / Luberon « Saint-Germain-des-Prés»

21H00
Concert du Macadam Bazar
Du rock'n'roll explosif à la valse amoureuse, de la chaleur des pubs irlandais au folklore des pays de l'Estune orchestration surprenante pour un mélange des cultures

Food truck, barbecue sur le boudrome (nourriture sortie du sac)

26 Juin
Route Cezanne
10H30
Conférence par Anthony MARCHUTZ, James RUFFALO, Denise LEMOINE
«Léo MARCHUTZ et la lithographie»

14H00 - 17H00
Route Cezanne Piétonne.
Cheminement artistique avec ouverture d'ateliers d'artiste de la commune

14H00 - 18H00
Parvis du château
L'ARBRE, organisé par l'ARCT
Les arbres fruitiers en Provence
Moulin à huile du Château
Exposition du photographe Camille MOIRENC
Cercle
Atelier Indigo, carnets de voyage « Sur les pas de Cézanne »

19H00 - 22H00
Parking du Ferrageon
Soirée musicale avec DJ BAF et Charles & Stone

24 - 25 - 26 Juin
Domaine St Joseph
Exposition en plein air «Transparitions». Art contemporain éphémère Gratuit

JUILLET 2022

9 Juillet
19H30
Palette
Bal populaire avec le groupe River Edge (groupe de reprises pop et variété).
Foodtruck - Restauration sur place

28 - 29 - 30 -31 Juillet
Parc du Château
Domaine St Joseph
Musée Granet
Les Musicales de la Route Cezanne
Sur quatre jours, art lyrique, musique du monde, concerts en plein air, au lever du jour, au musée, jeunes talents

SEPTEMBRE 2022
4 Septembre
Pelouse des Infernets
Forum des Associations
Moment musical avec le groupe Medusa après le déjeuner

11 Septembre
Parc des Sports
Vide grenier de «Aviation sans frontière»

25 Septembre
Salle Pezet
Théâtre enfants - Le Petit Poucet, par la compagnie «Mine de Rien»

30 Septembre
Salle Pezet
Festival Mus'iterrannée
Carina SALVADO, chanteuse dans la ligné des fadistas du début du siècle et comme narratrice de son propre Fado...

MOULIN CÉZANNE

Saison 2022

Expositions

MAI

6 > 12 / Gabriel Sanchez
13 > 19 / Raphael Federici
20 > 26 / Christian Peronnet
27 > 2.06 / Bernadette Tavares Guerry

JUIN

3 > 9 / Elfriede kral, Dominique La Mantia
20 > 26 / Transparitions (résidence d'artistes à St Joseph)

JUILLET

1 > 7 / Philippe Flautre, Olivier Mas, Laurence Lombardo, Marielle Maraga
8 > 14 / André Blanc
15 > 21 / Jean Liberatori
22 > 28 / Gisèle Alfieri

AOÛT

29.07 > 11 / Marcel Differt
12 > 18 / Monique Garcia Mogart
19 > 25 / Chris Hill
26 > 1.09 / Robert Marque Bouaret

SEPTEMBRE

2 > 8 / Ophélie Pannetier
9 > 15 / Vincent Budjeia
16 > 22 / Gilbert Castinel et Lily
23 > 29 / Laurens Heurtebise

Ouvert de 15h à 18h
(plus selon la possibilité des artistes)

Route Paul Cézanne
LE THOLONET

Rens : 04 42 66 85 14

LES MUSICALES DE LA ROUTE CÉZANNE

DU 28 AU 31 JUILLET 2022

LE THOLONET AIX-EN-PROVENCE

ART LYRIQUE
MUSIQUE DE CHAMBRE
MUSIQUE DU MONDE
DANSE CONTEMPORAINE
CONCERTS EN PLEIN AIR
AU LEVER DU JOUR
AU MUSÉE

AVEC LA PARTICIPATION
EXCEPTIONNELLE DE
EMMANUELLE BÉART

RÉSERVATIONS :
lesmusicalesdelaroutecezanne.fr
0681387742



2ème édition du Festival « Les Musicales de la Route Cézanne ». Créé et dirigé par Christophe Bukudjian, Pianiste, habitant du Tholonet. Soutenu par la Région SUD, le festival se déroulera dans un cadre naturel et patrimonial exceptionnel, lieux de partage de toutes nos richesses, celles des musiciens ainsi que celles de tous ceux qui viendront les écouter...

CONCERT AU MUSEE GRANET - NUITS avec Véronique Gens - AUBE MUSICALE avec de jeunes talents - MASTERCLASS - PIERRE ET LE LOUP avec des musiciens de l'Orchestre de Paris, des Opéras de Marseille et Paris - ROUTE DE L'ESPAGNE, danse contemporaine, danseurs de la compagnie PRELJOCAJ - Flamenco

LE THOLONET EN FÊTE

24, 25 ET 26 JUIN 2022

VENREDI 24 JUIN

Exposition d'art contemporain
« TRANSPARITIONS » au domaine Saint Joseph.
Entrée libre.
22H - PRAIRIE DES INFERNETS
CINÉ PLEIN AIR
Le sens de la fête de O.NAKACHE et E.TOLEDANO
Food truck, glaces...

SAMEDI 25 JUIN

Exposition d'art contemporain
« TRANSPARITIONS » au domaine Saint Joseph.
15H : Concours de pétanque organisé par le Cercle.
PARKING DU FERRAGEON
19H : Ensemble vocal du Tholonet et conservatoire d'Apt / Luberon « Saint-Germain-des-Prés ».
21H : **Concert du Macadam Bazar**
Du rock'n'roll explosif à la valse amoureuse, de la chaleur des pubs irlandais au folklore des pays de l'Est ...une orchestration surprenante pour un mélange des cultures.
Food truck, barbecue au Cercle (nourriture sortie du sac)

DIMANCHE 26 JUIN

Avec le concours de l'association Route Cézanne du Tholonet (ARCT) et le Cercle Artistique du Tholonet.
10H30 - Salle de l'Ours
Conférence par Anthony MARCHUTZ, James RUFFALO, Denise LEMOINE «Léo MARCHUTZ et la lithographie»

De 14h à 17h ROUTE CÉZANNE PIÉTONNE

Cheminement artistique avec ouverture d'ateliers d'artiste : Ecole Léo MARCHUTZ, Dominique BOSQ (artiste plasticien), exposition au domaine Saint Joseph « TRANSPARITIONS », atelier André MASSON, performance de Lionel SETTINI, artiste Street Art.
Moulin Cézanne : Exposition Art Ephémère

De 14h à 18h

L'ARBRE, organisé par l'ARCT
Parvis du château : Les arbres fruitiers en Provence
Moulin à huile du Château : Exposition de Camille MOIRENC
Cercle : Atelier Indigo, carnets de voyage « Sur les pas de Cézanne »

À partir de 19h

Parking du ferrageon : Soirée musicale avec DJ BAF et Charles & Stone



Conférences par l'ARCT

DE 14h à 15h30 - Moulin à huile du château
Présentation de l'oeuvre de Marc NUCERA, sculpteur sur arbre.

De 16h à 17h30 - Moulin à huile du château
Ecrivains et philosophes
« La route Cézanne, lieu de réflexion d'écriture » par Mmes COUGARD et COUTAGNE.

De 15h à 15h45 et de 17h à 17h45
Prairie des internets
Contes pour enfants sur le thème de l'arbre par Mme LEFEBVRE.



LES DOSSIERS

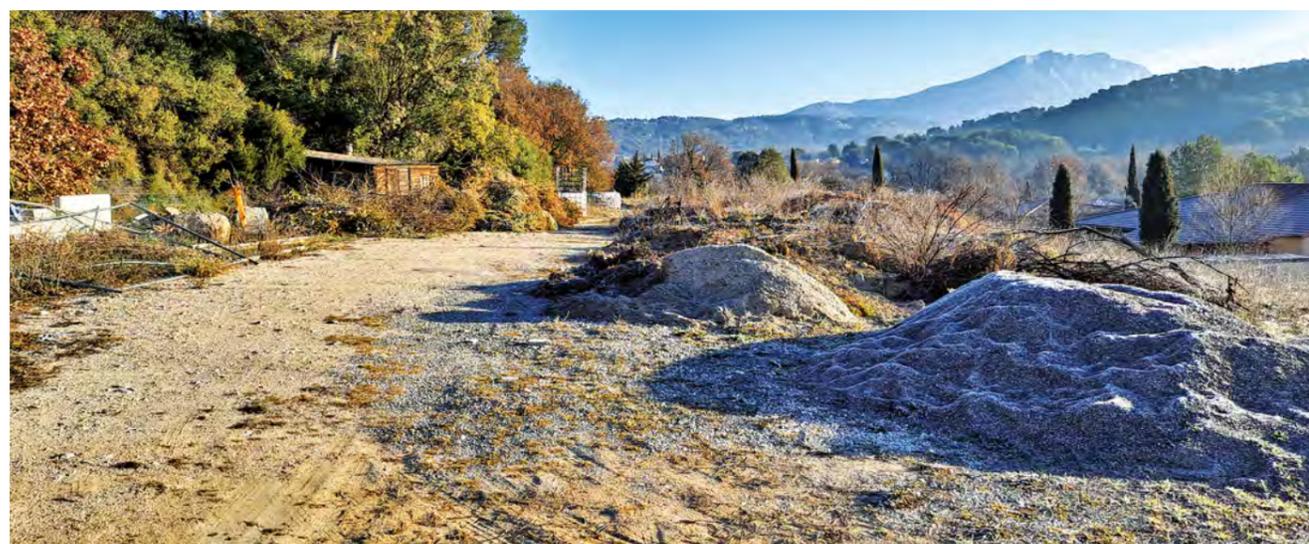
LES RÉALISATIONS - 1ER SEMESTRE 2022

LES JARDINS PARTAGÉS

La Municipalité, souhaitant développer une présence végétale dans la commune et s'inscrivant dans une démarche de développement durable, a décidé d'encourager la création d'un jardin partagé s'appuyant sur une démarche de concertation et d'implication des habitants.

La participation des habitants à la vie du jardin et à la gestion du site vise à permettre en outre l'atteinte d'objectifs spécifiques, tels que :

- La création de lien social,
- Le respect de l'environnement,
- L'économie circulaire.



Véritable projet environnemental, social et participatif, l'équipe municipale transforme une friche en jardins partagés. Ce terrain communal est situé Route du Cagnard - Chemin de l'Éperon St Jacques.

Compte tenu de la configuration du site, de la pente, des aménagements ont été nécessaires.

Le jardin permet de pratiquer le jardinage selon des modes éco-responsables en remplaçant les traitements chimiques par des traitements biologiques, en privilégiant l'activité biologique du sol, en recyclant au mieux les déchets organiques et inorganiques,

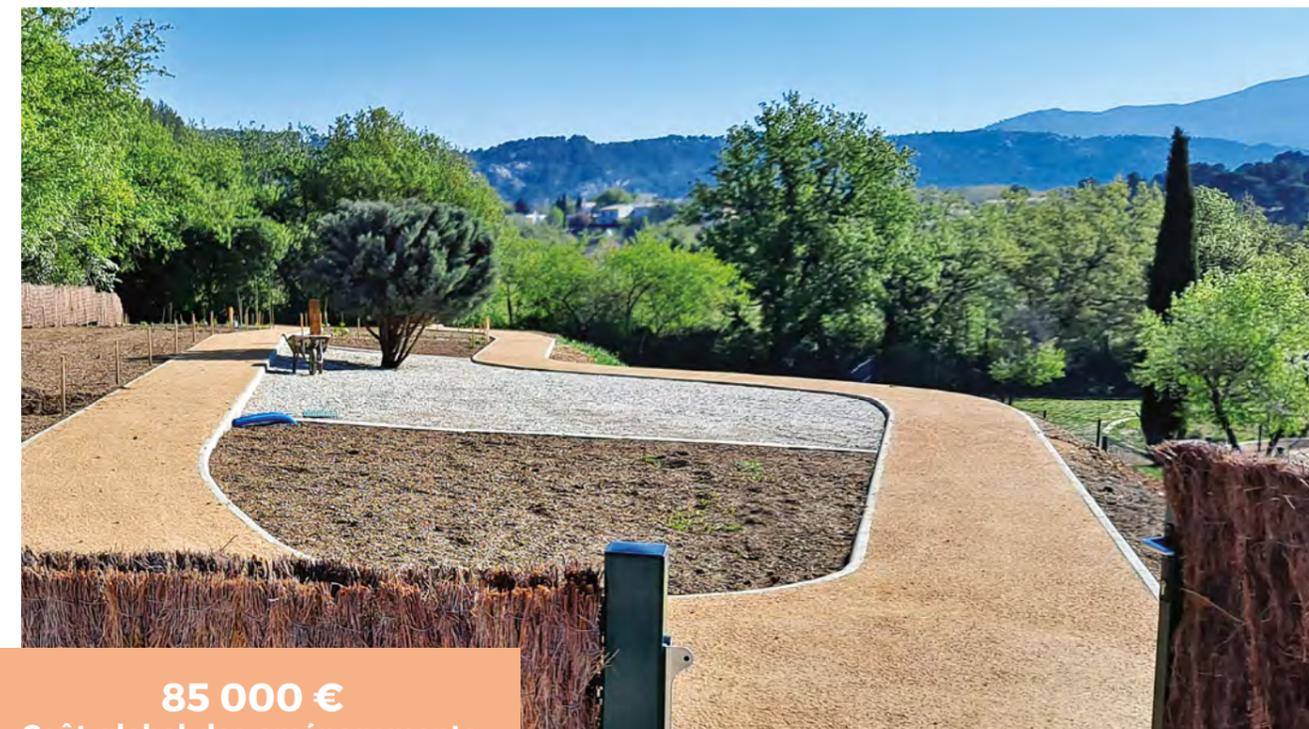
en favorisant la biodiversité qu'elle soit issue des variétés végétales domestiques ou du milieu naturel.

Les déchets végétaux seront déposés dans des composteurs présents.

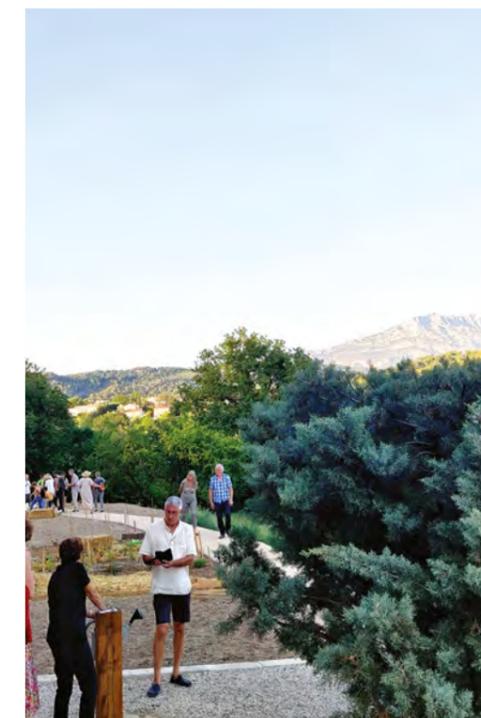
Les essences adaptées au sol et au climat seront privilégiées afin d'assurer une gestion économe des ressources naturelles.

Conformément au résultat de la concertation collective, les jardins partagés du Tholonet ont une organisation mixte. Ils sont composés de 21 parcelles individuelles et d'une parcelle collective. Elles sont gérées par l'association « le champ des cigales ».

Les jardins partagés sont clôturés de manière rigide afin d'empêcher l'accès des sangliers. assolechampdescigales@gmail.com



85 000 €
Coût global des aménagements,
financé par le département à
60%



LE CHEMIN DE DOUDON

L'aménagement du chemin de Doudon a été nécessaire pour permettre l'accès et le croisement des véhicules de secours vers les massifs par cette voie. Ces travaux de sécurisation et d'embellissement ont permis d'élargir la place prévue pour les piétons et de reprendre les réseaux.



Les aménagements réalisés :



Ces travaux ont permis en outre, la mise en valeur du patrimoine et particulièrement du Moulin (abords, éclairage), lieu d'expositions.



LES PROJETS INSCRITS AU BUDGET 2022

En matière d'équipement	Propreté	Remplacement de la balayeuse
		Acquisition d'un aspirateur électrique de déchets
	Sécurité	Remplacement du véhicule de la Police Municipale
		Equiperment de la Police Municipale
Remplacement des panneaux d'informations		
Festivités	Acquisition d'une remorque porte barrière pour manifestations	
	Acquisition de nouvelles illuminations de fin d'année	
	Renouvellement des tables et chaises de prêts	
Divers	Equiperment des salles de l'Ours, Ferrat pour visio conférence	
En matière de travaux	Voirie	Réfection du chemin de Doudon
		Aménagement piéton/vélo de la route du Cagnard
		Aménagement du carrefour de l'éperon St Jacques
	Culture	Lancement d'études sur la requalification de l'espace Duby
	Environnement	Créations des jardins partagés
		Remplacement des points lumineux énergivores
		Optimisation du parc d'éclairage public
Cimetière communal	Pose de cave-urnes et de caveaux	
Sport	Cours de padel	
	City stade	

Le city stade est un aménagement sportif tout en un qui permet le développement d'activités multisport : basket, handball, football.

Il sera ouvert à tous, jeunes, moins jeunes, seul ou en groupe et accessible 7j/7.



Véritable lieu de développement social, il permettra à des personnes qui ne se connaissent pas de jouer ensemble. *Des liens se créent, se tissent et les gens se rapprochent.*

LA COMMUNE INVESTIT POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Conformément à sa politique volontariste dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, la commune participe activement au développement et à l'épanouissement de nos enfants.

Cette participation est double :

PAR LE BIAIS DE LA MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL

On ne dénombre actuellement pas moins de treize membres du personnel communal travaillant pour le bien-être de nos enfants (huit personnes, cantinières ou ATSEM pour les écoles, une personne pour la bibliothèque scolaire, un responsable pour l'espace-jeune et la coordination des activités péri-scolaires, trois animateurs pour les activités péri-scolaires.).

Le soutien aux enseignants est conforté également par la mise à disposition ponctuelle, dans le cadre de leurs projets pédagogiques, d'agents de la communes spécialisés dans des domaines spécifiques comme les arts plastiques, la lecture, le sport ou encore le numérique.

PAR LE BIAIS DE SUBVENTIONS VERSÉES AUX STRUCTURES ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

- Le budget alloué en 2022 pour l'école maternelle et élémentaire est de 26 520 €, soit une augmentation de + 28,30% par rapport à 2021.
- La subvention versée à l'AGAPE, association qui gère la crèche, le club jeunes et le centre aéré s'élève en 2022 à 161 000€
- Les subventions aux associations (lire en page 17) profitent également à nos enfants qui participent en grand nombre aux activités proposées.

La dotation aux écoles comprend les fournitures, le renouvellement de livres scolaires, la subvention aux coopératives, la participation au projet de classe transplantée et la remise par le Maire des livres de prix.

En 2022 la dotation aux coopératives scolaires est désormais forfaitaire et équivalente pour les enfants de maternelle et d'élémentaire.

La participation des enfants de la commune aux animations et ateliers proposés par la ville du Tholonet ou par des partenaires extérieurs, objectif permanent de la municipalité, est matérialisée grâce à un partenariat permanent Education Nationale /Mairie.

Au total, grâce à tous ces moyens, les enfants des écoles du Tholonet ont eu la chance de pouvoir bénéficier de nombreuses activités et sorties scolaires parmi lesquelles on peut citer :

Projet sciences des CE2

Les élèves de CE2 ont approché les sciences dans le cadre d'un projet sur l'air proposé par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Une intervenante est venue 12 heures en classe pendant lesquelles les enfants ont expérimenté les propriétés de l'air, fabriqué des engins à air pulsé et été sensibilisés aux solutions pour limiter la pollution de l'air.

Ce projet s'est clôturé par une journée d'échange le 9 juin 2022.



Classe verte

les élèves de la classe de CP et de CP-CE1, accompagnés de leurs enseignantes Mme Dubourg et Mme Sanguinetti sont partis en classe transplantée à Saint Léger les Mèlèzes. Les activités ont été très nombreuses, enrichissantes. Tous ont vécu des moments magiques et ont surtout pu prendre conscience de l'environnement avec découverte de la faune et la flore de la montagne.



Animations de Noël, Carnaval, Pâques

Ces activités, moments forts du temps scolaire et périscolaire, ont pu être maintenues à l'école maternelle malgré des conditions sanitaires difficiles.

Rencontres diverses

Les enfants ont pu rencontrer des professeurs extérieurs qui leur ont présenté leurs activités tels que Domitille, professeure de danse classique et Fabien, professeur de judo...

Ateliers théâtre

Depuis le mois de décembre, les enfants de CP et CE1 ont participé à ces ateliers à raison d'une heure et demie par semaine : jeux vocaux, gestuels et d'improvisation... Un projet de classe sur le thème de l'Histoire s'est concrétisé sur les planches de la salle Pezet avec la représentation d'une pièce de théâtre : « les petits voyageurs du temps », résultat d'un travail en amont très riche mené en collaboration entre l'enseignante et la compagnie Corps Accords.

Cross de l'école

Le cross traditionnel a pu être organisé grâce au concours des employés municipaux. Il a été suivi d'une remise de coupes et de médailles par M. le Maire et Mme Kieffer, Directrice Générale des Services, aux enfants qui ont tous été récompensés.

Ce cross solidaire a été réalisé en partenariat avec l'association des enfants du Mékong. Les dons versés à l'association permettront d'améliorer les conditions de scolarité des enfants du Mékong. Merci à tous les parents qui ont participé.



Concours de lecture, danse contemporaine et projet sciences pour les CM1

Participation de Smilla Jorgensen, élève de la classe de CM1, à la finale départementale des Petits champions de la lecture,

Début du projet de danse contemporaine avec Magali Fouque au pavillon Sainte Victoire, et projet sciences sur le thème de l'énergie avec des expériences organisées par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).



CANTINE ET PÉRISCOLAIRE

Objectif nutritionnel

Chaque semaine, la mairie fait livrer par le groupement « Manger bio en Provence » 100 kg de fruits de saison bio à croquer et locaux qui sont distribués à tous les enfants des écoles.



Lutte contre le gaspillage alimentaire :

Depuis janvier 2022, la mairie a mis en place un « Gâchis pain » pour que les enfants prennent conscience de leur envie réelle de manger du pain, limitent le gaspillage, et d'apprennent à quantifier leur faim.

Animation autour des fruits et des légumes

Dans le cadre des animations proposées par le prestataire Terre de Cuisine, les enfants inscrits en périscolaire ont bénéficié d'une démonstration.

Celle-ci a été assurée par l'association Interprofessionnelle des fruits et légumes frais (Interfel).



ESPACE JEUNES

Comme chaque année, durant les vacances d'hiver, l'Espace jeunes a proposé aux 11/17ans un programme varié d'activités et de sorties parmi lesquelles on peut citer à titre d'exemple :

- Un séjour de ski sur 2 jours à Ancelle (Hautes-Alpes)
Séjour qui a permis à 16 jeunes de pouvoir profiter des joies de la montagne.
- Un atelier ludique autour de l'anglais animé par un intervenant qualifié.



Nous vous rappelons que le Club sera ouvert cet été, et l'équipe ne manquera pas de vous contacter.
Renseignements : Lahcene et Jonathan
espacejeunesletholonet@orange.fr
agape01.skyrock.com

Cette année 2022 marquera le départ à la retraite de Monsieur Pottier, Directeur de l'école élémentaire Jean Vincent depuis 2010. Monsieur le Maire et l'équipe municipale saluent son dévouement et l'investissement menés tout au long de ces années pour le bien-être et le développement des enfants du Tholonet.

Monsieur le Maire et le conseil municipal souhaitent une belle retraite à Mr Pottier, Directeur de l'école élémentaire.

« Après 15 années à sillonner tout le département, je suis arrivé à obtenir un poste définitif à l'école du Tholonet en septembre 1995. Cette école, magnifiquement située, reste pour moi une des plus belles de la région. Très bien entretenue, elle fait envie à beaucoup d'amis enseignants qui m'ont rendu visite, surtout depuis que la cour de récréation s'est agrandie de 3 grandes restanques derrière les arènes pour le plus grand bonheur des enfants.

En 27 ans de présence, j'ai vu passer 729 élèves dans ma classe ; des CP, CE1, CM1, CM2... Les anciens élèves de CM2 qui viennent me voir, aiment me remémorer les anecdotes de classe de neige et se plaisent à me faire remarquer le fait que je n'ai toujours pas réussi à passer en 6ème malgré toutes ces années de CM2. J'ai même eu le plaisir d'avoir les enfants de mes premiers élèves.

Des liens se sont créés avec les familles, les employés municipaux, les enseignants et c'est sans aucun doute la raison pour laquelle j'aurai effectué les 2/3 de ma carrière dans cette magnifique école.

C'est ici au Tholonet que j'ai eu le sentiment d'être vraiment enseignant et je tiens à remercier tous les élèves qui m'ont laissé des témoignages chaque année sur un cahier de souvenir.

J'ai souhaité finir ma carrière en prenant le poste de directeur pendant 6 ans dont les 2 derniers de pandémie ont bouleversé nos habitudes et nos règles de vie à tous.

Cette période n'était pas simple. Beaucoup de distractions étaient interdites par les mesures sanitaires. J'espère que tout cela restera derrière nous.

Je souhaite le meilleur à la nouvelle équipe pédagogique et aux enfants pour les années à venir. »

Patrice Pottier

Directeur de l'école élémentaire Jean VINCENT



LES FINANCES DE LA COMMUNE - 2022

RESULTATS FINANCIERS 2021 ET VOTE DU BUDGET 2022

La commune, lors de son conseil municipal du 31 mars 2022 a présenté les résultats financiers de son exercice 2021.

Fidèle à ses engagements de gestion, elle affiche pour 2021 une gestion saine de ses comptes et de bons résultats avec un excédent de financement en fonctionnement de + 520 361,81 euros.

Lors de ce même Conseil Municipal a été adopté le budget 2022 d'un montant de 6,06 millions d'euros qui se ventile de la façon suivante :

Section Fonctionnement	3 225 717 €
Section Investissement	2 832 296 €

Ce budget s'inscrit dans un contexte national contraint avec de relatives incertitudes : hypothèses de sortie ou de reprise de la pandémie Covid19 et impacts de la guerre en Ukraine.

Comme pour les particuliers, les finances de la commune sont impactées par le contexte national qui aura des conséquences sur l'exécution du budget 2022 :

- Augmentation des charges d'électricité : +124%,
- Augmentation du prix du carburant,
- Augmentation du prix des matières premières,
- Allongement de nos délais de livraisons de fournitures ou matériaux...

Forte de cette gestion, la majorité municipale tient son engagement de ne pas augmenter les impôts locaux tout en assurant la réalisation d'un programme conséquent d'investissements au service de la population.



LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Depuis deux ans, la municipalité a engagé d'importants projets d'investissements. **La totalité de ces projets, réalisés ou à venir, a pu se faire par autofinancement grâce aux excédents budgétaires dégagés et par une recherche permanente de subventions au niveau départemental et métropolitain.**

Le Tholonet obtient ainsi un taux moyen de subvention départementale de 66% pour ses projets (skate park, jardins partagés, city-stade, terrains de padel), un taux qui est bien supérieur à celui des communes de moins de 3500 habitants au niveau national selon la Direction Générale des Finances Publiques.

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Subventionner une association culturelle, sportive, de la petite enfance, de parents d'élèves est une politique publique de la commune du Tholonet. C'est une véritable volonté et une orientation forte de la municipalité d'aider au maintien et au développement du tissu associatif sur son territoire.

Cette année, la commune a accordé des subventions d'un montant total de 192 320 euros, soit une augmentation des subventions de 3% par rapport à 2021.

Le montant de la subvention est déterminé par un groupe d'élus en fonction de critères d'information et d'analyses tangibles et quantifiables.

La commune du Tholonet apporte un soutien tout particulier à la petite enfance avec une subventions de 161 000 euros pour l'AGAPE (crèche Aquarelle, centre aéré, club jeunes), à l'enfance par le versement d'une dotation importante aux écoles maternelle et

élémentaire du groupe scolaire Jean Vincent. D'autre part, les élus ont décidé de soutenir de nouvelles associations :

- Association Sportive Saint Victoire : éveil sportif pour les petits - marche nordique et renforcement musculaire pour adultes.
- Fondation Léo Marchutz : élaboration du catalogue raisonné de l'artiste.
- Association « Paysage endormi » pour sa première édition en juin d'une exposition d'Art éphémère au domaine privé saint Joseph.

Une subvention communale est octroyée en raison de son intérêt public local avec un impact sur la commune.

En outre, les salles communales de l'espace Duby et du pavillon Sainte Victoire sont mises à disposition de nombreuses associations permettant de promouvoir l'activité associative culturelle, sportive et sociale sur la commune du Tholonet. Toute association s'engage à respecter les locaux et à porter une attention particulière aux économies d'énergie.



Le pacte républicain

Nouveauté 2022, les associations doivent signer le contrat d'engagement républicain conformément à la loi du 24 août 2021 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. Ce contrat précise les engagements que prend toute association qui sollicite une subvention publique.

Ainsi, l'association « s'engage [...] à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de non discrimination et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République [...] », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

FOCUS : L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public sert à sécuriser, illuminer, repérer, baliser, orienter, fluidifier la circulation pour que la commune reste, au quotidien, un espace public fonctionnel, accessible et attractif.

L'efficacité énergétique, comme moyen de préserver les ressources de la planète, protéger la biodiversité, mais aussi comme levier d'économies budgétaires, est un enjeu majeur pour la commune du Tholonet.

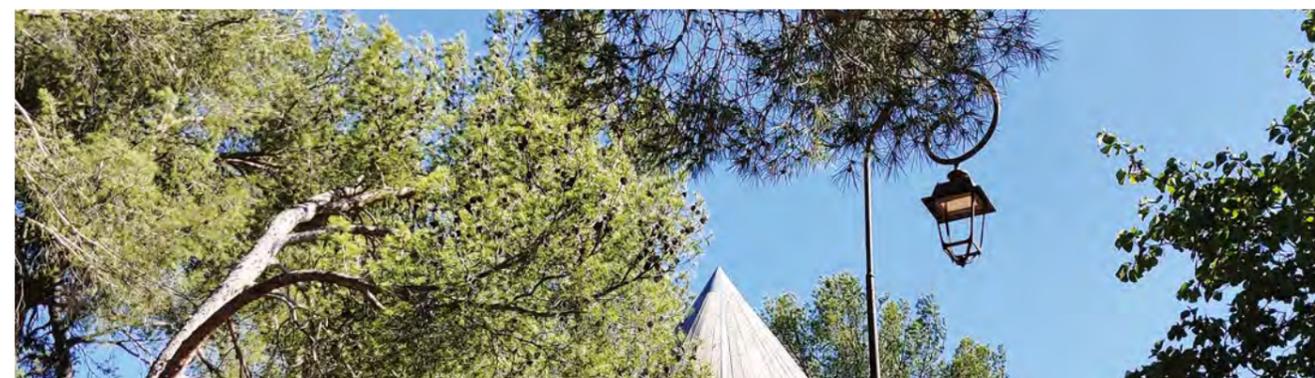
Les besoins d'éclairage ne sont pas identiques sur toute la commune. Ils sont qualifiés à partir de divers paramètres, notamment :

- la nature de la voie : axe majeur, voie résidentielle, voie piétonne, parcs et jardins,
- le niveau de fréquentation : flux de circulation, ouverture et fermeture des commerces, sortie des écoles, heure de cessation et de reprise des activités, horaires de livraison,
- le besoin d'une sécurisation particulière : maintien d'un éclairage plus soutenu autour des passages piétons et des carrefours dangereux.

Les événements programmés de nuit (concerts, fêtes de village...) peuvent justifier des dispositions spécifiques concernant l'éclairage des voies, des espaces publics...

La commune travaille sur la rénovation et la modernisation de son réseau d'éclairage à la fois pour des raisons techniques mais aussi pour des raisons environnementales.

Des solutions de régulation ou de modulation permettent aujourd'hui d'adapter le dispositif d'éclairage à l'intensité de la vie nocturne.



« C'est une réflexion importante dans le cadre de budgets de plus en plus contraints, il faut trouver de nouvelles sources d'économies » ajoute le Directeur des Services Techniques.

La mairie du Tholonet a construit un plan de gestion de l'éclairage adapté à notre commune en partenariat avec le SNEF nous permettant de baisser l'intensité de l'éclairage, réduire le nombre de points lumineux et **avoir une programmation adaptée aux activités de notre commune.**

Par exemple, on peut opter pour un allumage à 100% durant les heures ouvrables, 50 % en première partie de nuit, 20 % en deuxième partie de nuit, 100 % au moment de la reprise de l'activité.

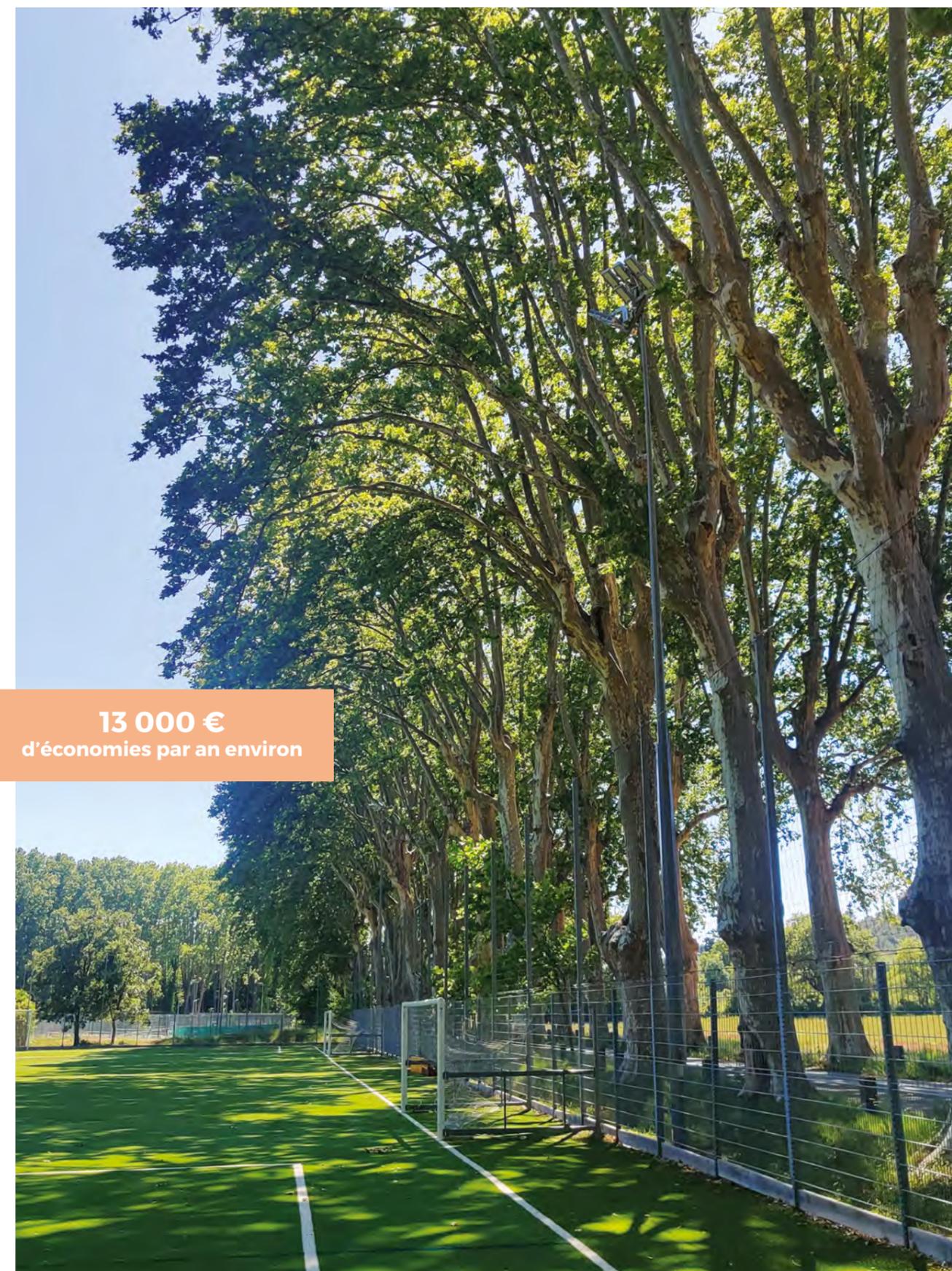
Plusieurs techniques peuvent être utilisées à cette fin.

C'est ce vers quoi le Service Technique, en partenariat avec la SNEF, travaille sur plusieurs zones d'éclairages.

En prenant l'exemple de l'avenue Paul Roubaud, les 71 lanternes « ancienne génération » consomment 51.000 Kw par an.

Le remplacement de ces lanternes par les lanternes LED permettra une économie de 14.000 Kw par an. Une modulation permettrait d'économiser encore 6.000 Kw. Cela porterait l'économie annuelle à 20.000 Kw.

Cette simulation a été réalisée pour 71 points lumineux sachant que la commune en compte plus de 680.



13 000 €
d'économies par an environ

ACTUS

SPORT

BILAN PAVILLON SAINTE VICTOIRE



Haut lieu de l'activité sportive et associative, le pavillon fêtera sa première année de fonctionnement fin juin. Un bilan détaillé est en cours pour préparer la rentrée.

Les activités proposées sont multiples :

- Danse classique, danse moderne, modern jazz, breakdance,
- Boxe anglaise, air boxe thai, judo, aikido, self défense,
- Training, multisport, renforcement musculaire,
- Yoga, relaxation énergie

Ces activités sont proposées par des associations ou acteurs privés et s'adressent à tous.



La crèche, l'école maternelle et l'école élémentaire utilisent le Pavillon Sainte Victoire, des créneaux leur sont réservés.

Les enfants (moyens et grands) de la Crèche Aquarelle fréquentent le Pavillon, pour une activité « Baby gym » afin de favoriser leur développement psychomoteur, leur équilibre et leur agilité.

Les premières séances ont permis une découverte de l'espace, de l'aspect ludique des exercices proposés par les équipes encadrantes puis du matériel sensori-moteur adapté à l'âge des enfants.



L'école maternelle utilise quant à elle son créneau dans la salle du dojo pour des activités motrices.



Les classes de CP/CE1 et de CE2 ont participé à 10 séances de danse contemporaine. Une restitution du travail mené pendant ce projet a été proposée aux autres élèves de l'école ainsi qu'à leurs parents.



TENNIS

Championnats équipes SENIORS 2022 : un grand succès !

Le 3 avril les championnats par équipes seniors se sont achevés. Félicitations aux équipes, féminine (division régionale 2) et masculine (division départementale 1), qui en terminant premiers de leur poule ont assuré leur montée dans la division supérieure et qui vont de ce fait participer aux phases finales régionale et départementale. Les deux équipes ont réussi à atteindre la finale du championnat.

Félicitations également aux équipes 1 et 3 masculines qui assurent le maintien dans leurs divisions respectives (régionale 1 et départementale 2).



FOOT

La nouvelle équipe dirigeante du Football Club du Tholonet (FCT) propose un essai gratuit jusqu'en juin pour les catégories de U6 à U17 (de 5 ans jusqu'à 16 ans inclus). Les inscriptions pour la rentrée sont ouvertes.

Renseignements sur place, par mail au football-club-letholonet@hotmail.com

CULTURE

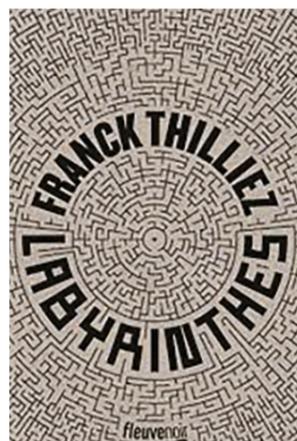
NOUVEAUTÉS EN BIBLIOTHÈQUE

Une nouvelle série de livres arrive à la bibliothèque courant juin. Parmi les acquisitions :

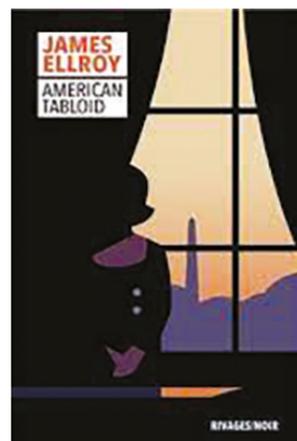
Livres



Michel HOUELLEBECQ : Anéantir
David FOENKINOS : Numéro deux
Joël DICKER : L'affaire Alaska Sanders
Agnès MARTIN-LUGAND : La déraison
Philippe BESSON : Paris-Briançon
Véronique OLMI : Le gosse
Isabelle CARRÉ : Le jeu des si
Ken FOLLETT : Pour rien au monde



Haruki MURAKAMI : Première personne du singulier
Franck THILLIEZ : Labyrinthes
Fabrice CARO : Samourai
James ELLROY : Panique générale
Auréliе VALOGNES : La ritournelle
Pierre LEMAÎTRE : Le grand monde. Les années glorieuses



DVD



Illusions perdues - Xavier GIANNOLI
Les olympiades - Jacques AUDIARD
Julie (en 12 chapitres) - Joachim TRIER
Madres paralelas - Pedro ALMODOVAR
Nightmare Alley - Guillermo DEL TORO
Aline - Valérie LEMERCIER
Délicieux - Éric BESNARD
Fragile - Emma BENESTAN
Madeleine Collins - Antoine BARRAUD



Adieu Monsieur Haffmann - Fred CAVAYÉ
Dune - Denis VILLENEUVE
Une femme du monde - Cécile DUCROCQ
Le dernier duel - Ridley SCOTT
West side story - Steven SPIELBERG
Baby boss 2
Soul
Tous en scène 2
Ron débloque



LES MANIFESTATIONS CULTURELLES DU PREMIER SEMESTRE

12 Mars

Les mots dansent, les corps parlent, les lettres s'envolent spectacle dansé « XYZ ou comment parvenir à ses fins » de la compagnie Georges APPAIX au Pavillon Noir à Aix en Pce.

Grâce à un partenariat de la commune avec la compagnie Preljocaj nous avons pu proposer un tarif préférentiel pour les habitants du Tholonet.

Le co voiturage au départ de l'espace DUBY a permis à 27 habitants, petits et grands, de découvrir, pour certains, le Pavillon Noir.



MARS - Le Tholonet célèbre les femmes

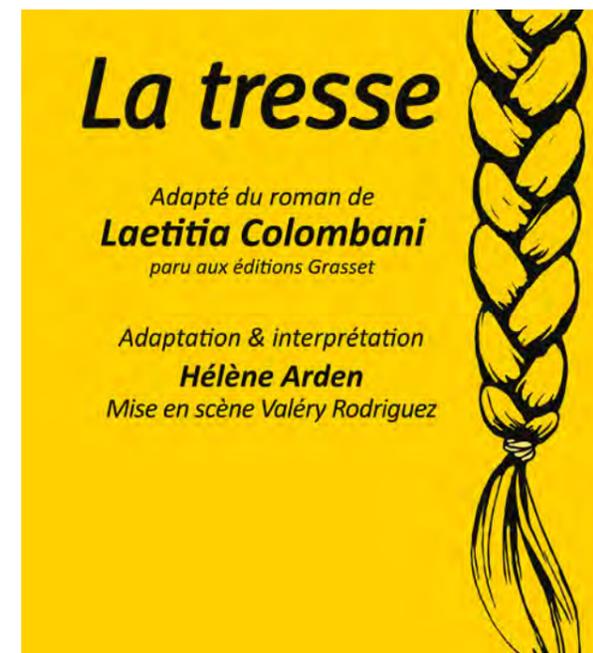
8 Mars

Journée internationale des droits des femmes.

18 Mars

«Les femmes au travail à travers la peinture européenne»: iconographie lacunaire et orientée.

Conférence animée par Martine VASSELIN, Maître de conférence honoraire université Aix-Marseille.



20 Mars

Théâtre « LA TRESSE. d'après le livre à succès planétaire de Laetitia COLOMBANI « 3 FEMMES, 3 CULTURES, 3 COMBATS ».

Seule sur scène, Hélène ARDEN avec une intense émotion interprète le destin de ces 3 femmes. Ce puissant message d'espoir, d'humanisme et de sonorité a bouleversé les spectateurs...

25 Mars

Ciné -débat sur les violences conjugales avec projection du film « Jusqu'à la garde» suivi d'un débat.

«Solidarité Femme 13» a présenté leur association, leur action, leur accompagnement, leur soutien psychologique.

MARS - Mois festif



27 Mars

Le carnaval, une manifestation haute en couleur et bonne humeur avec la complicité des habitants.

Cette année, la mairie a organisé le carnaval et fait appel au magicien Le Baron. Une chorégraphie pour le flash Mob a également été préparée par Muriel Delli Paoli.

Les enfants du groupe scolaire ont répété sur leur temps périscolaire les mouvements dansés.

L'association des parents d'élèves a organisé un goûter gourmand et festif. Magie, danse, soleil, confettis, serpentins pour cette édition du carnaval 2022



29 Avril

À la bibliothèque, Rencontre avec l'écrivain Stéphan SANCHEZ, enfant du village. Stéphan a expliqué son parcours et présenté son dernier roman « Ma meilleure amie ». Un moment de partage et de convivialité s'est suivi avec l'auteur autour d'un verre de l'amitié.



15 Mai

Nestor MABIALA, conteur, nous a transporté dans son pays d'origine le Congo Brazzaville avec ses histoires originales à partir d'anecdotes authentiques.



22 Mai

Dans un pavillon Sainte Victoire transformé en auditorium, Karine ZARIFIAN, pianiste et Céline PLANES, violoniste ont présenté un concert pédagogique et interactif pour le jeune public sur les Fables de la Fontaine.

SÉCURITÉ & PRÉVENTION

LE PCS (PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE)

La commune met à jour son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) en partenariat avec l'INRAE (Institut National de Recherche Agronomique et Environnementale) dont le centre de recherche régional est basé au Tholonet.

Ces supports sont des documents d'information et d'organisation préventive présentant des risques naturels et technologiques majeurs sur son territoire. Un porte à porte sera fait sur la commune au cours du mois de juin. Il sera effectué par une jeune en service civique recrutée par la commune au mois de février sur les sujets de l'environnement, de la prévention et des risques majeurs.

Une réunion publique sera organisée au mois de septembre.

ANALYSTES DU FEU SUR SITE AU THOLONET



Le jeudi 21 avril, une simulation d'incendie a permis à des analystes du feu de s'exercer sur le territoire de la commune.

Cette initiative de l'École d'Application de la Sécurité Civile visait à tester un scénario d'un incendie de grande ampleur venant de la Tour César à Aix par le plateau de Bibemus.

Une quinzaine d'analystes du feu venus de toute l'Europe (Espagne, Portugal, Italie, Pays de Galles, Suède, Allemagne,) ont pris part activement.

Cet exercice comprenait une partie théorique (étude des cartes, des conditions météorologiques, du relief) et une partie pratique (déplacements sur tous les chemins DFCI de la commune, identification des points de défense du Feu, voies et sens d'évacuation).



Le Maire souhaite remercier l'ADCCFF13 (Association Départementale des Comités Communaux des Feux de Forêt des Bouches-du-Rhône), M. Ronan de SAINT GERMAIN, les membres des Comités Feux du Tholonet, d'Aix-en-Provence et Vauvenargues, ainsi que les nombreux sapeurs-pompiers pour leur participation.

Fort de cette expérience, et après plusieurs débriefings avec le Commandant Xavier JOSEPH, chef du centre de secours de la Chevalière, la Commune du Tholonet organisera une réunion publique dédiée à la mise en sécurité des biens et des personnes.

LE SANGLIER

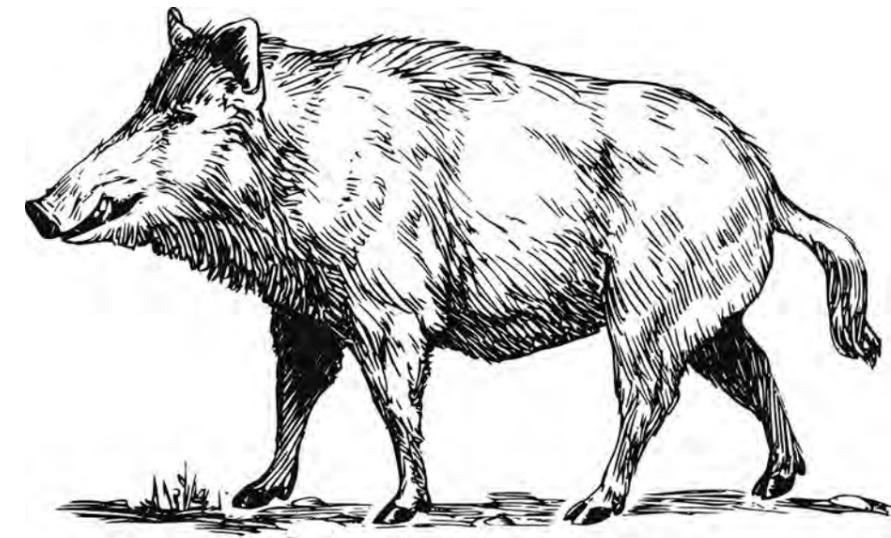
Les citoyens du Tholonet sont nombreux à se plaindre des dégâts occasionnés par les sangliers.

La commune du Tholonet figure sur la liste des territoires dans lesquels le sanglier est classé comme animal nuisible susceptible d'occasionner des dégâts.

Il est rappelé que le nourrissage des sangliers est interdit.

En cas de nuisance, les citoyens doivent solliciter la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) : ddtm-chasse@bouches-du-rhone.gouv.fr, en exposant leur problématique.

Après analyse de la situation, la Préfecture délivrera un ordre de mission au louvetier détaché sur la commune.



ENVIRONNEMENT & SANTÉ

LE MOUSTIQUE TIGRE, « LIMITER SON AVANCEMENT C'EST DIMINUER NOTRE AGACEMENT ! »

Non seulement il apporte son lot de désagréments quand les beaux jours arrivent, mais il est aussi porteur de certaines maladies qui peuvent porter atteinte à la santé humaine. La vigilance est de rigueur et les bons gestes anti-larvaires aussi.

Selon la société ALTOPICTUS qui a présenté les résultats de son étude lors de la réunion publique de restitution, la commune du Tholonet, dans sa gestion de sa voirie, de ses équipements publics est plutôt bonne élève. Plus de 98% des *Aedes albopictus* (moustiques tigres) sont produits sur le domaine privé ou dans des gîtes dépendants d'une gestion privée (fleurissement des tombes...), la nuisance étant ressentie à l'échelle d'un quartier.

Il nous appartient d'adopter quelques réflexes pour limiter sa propagation.

La mairie du Tholonet met en place plusieurs actions pour sensibiliser les habitants :

- Une sensibilisation des élèves de l'élémentaire dans le cadre d'une activité périscolaire,
- L'affichage de conseils à l'entrée du cimetière,
- Une communication sur les supports numériques de la commune,
- Porte à porte auprès des habitants.

CHECK-LIST

Pour «être sec avec les moustiques», videz, curez, couvrez, rangez, jetez...



Dans mon jardin je veille à :

VIDER !

1 fois par semaine, tous les réceptacles qui ne peuvent être rangés

- Coupelles sous les pots de fleurs et de plantes vertes.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond, de type «Riviera».
- Gammelles plastiques ou inox pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bouturages.
- Plis de bâches (couvrant les mobiliers de jardin et les piscines).
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales...).
- Pluviomètres plastiques.

RANGER !

à l'abri de la pluie et/ou des irrigations

- Broutettes.
- Seaux de jardinage, de chantier ou de vendanges.
- Pneumatiques.
- Jouets pour enfants laissés en extérieur.
- Cendriers laissés sur une table.
- Poubelles.
- Arrosoirs.
- Casseroles, caisses, pots divers.



CHECK-LIST

Pour «être sec avec les moustiques», videz, curez, couvrez, rangez, jetez...

COUVRIR !

de façon complètement hermétique, en apposant un voilage moustiquaire, par exemple

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts d'oliviers.
- Réceptacles pluviaux en plastique via les cheneaux de la maison.

CURER !

pour faciliter les écoulements des eaux

- Siphons d'éviers, de laves-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, cheneaux.

JETER !

moins de réceptacles = moins de lieux de ponte par les moustiques

- Boîtes de conserve métalliques.
- Déchets de chantier.

ENTREtenir !

- Piscines (veiller au bon dosage de chlore car une piscine peu chlorée est un lit à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevage.
- Regards et bornes d'arrosage.

Idées reçues

Acheter des pièges à moustique spécifiques reste complémentaire à la lutte anti-larvaire	vrai
Les "serpentins" (pièges à encens) sont toujours à mettre à l'extérieur	vrai
Les pièges à moustiques sont universels pour tous les moustiques	faux
Lutte avec des chauve-souris	faux
Lutte avec des libellules	faux
Lutte avec bracelets anti-moustiques	faux
L'eau ne stagne pas dans les coursives d'eau chlorées et drainées, donc pas de risque	vrai

S'armer d'un ventilateur (l'air les fait fuir) et s'armer d'une raquette pour les assommer	p/ê
Pas de honte à avoir des gîtes larvaires dans son jardin	vrai
La lutte est communautaire pour gagner en efficacité	vrai
Possibilité de faire des terrasses sur plots avec couche huileuse	vrai
Possibilité d'éradiquer ce risque sanitaire	faux
Les poissons rouges participent à la lutte anti-larvaire	vrai
Possibilité de maintenir un niveau de nuisance plus faible	vrai

FRELONS ASIATIQUES

Comme l'année précédente de nouveaux pièges mis à disposition par la mairie ont été repositionnés chez les habitants qui se sont portés volontaires.



AGRICULTURE

Un diagnostic pour la création d'une Zone Agricole Protégée a commencé début mai et se terminera fin septembre 2022.

C'est un outils d'aménagement, de réflexion et de protection, visant à mieux prendre en compte la vulnérabilité de certains espaces agricoles face à la périurbanisation et à la construction d'infrastructures de diverses natures. Il vise aussi la garantie de la biodiversité et des écosystèmes.



TERMITES

Dans la région PACA, 3 espèces nous concernent sur 7 espèces présentes sur le territoire français (les reticulitermes banyulensis et licifugus ainsi que les kalotermes flavicolis).

Les colonies de termites peuvent s'étendre rapidement, de manière naturelle par la progression de la colonie, ou de manière artificielle si une activité humaine répand le nuisible par erreur (le stockage de bois mort dans un périmètre à risque ou infesté, le transport de bois infesté).

Les risques sont la dégradation de la structure de l'habitation (charpente, portes, boiserie...) par l'attaque à l'intérieur des matériaux. L'enveloppe extérieure reste souvent intacte, ce qui peut s'avérer dangereux.



Les colonies peuvent s'étendre à plusieurs habitations voire tout un quartier. Il est important :

- D'agir vite en éliminant le nuisible et en sécurisant le périmètre aux alentours de l'habitation.
- De surveiller les espaces humides, bois entreposés, sources de bois dans l'habitation, toute zone présentant du bois et de l'humidité étant propice à l'infestation par les termites.

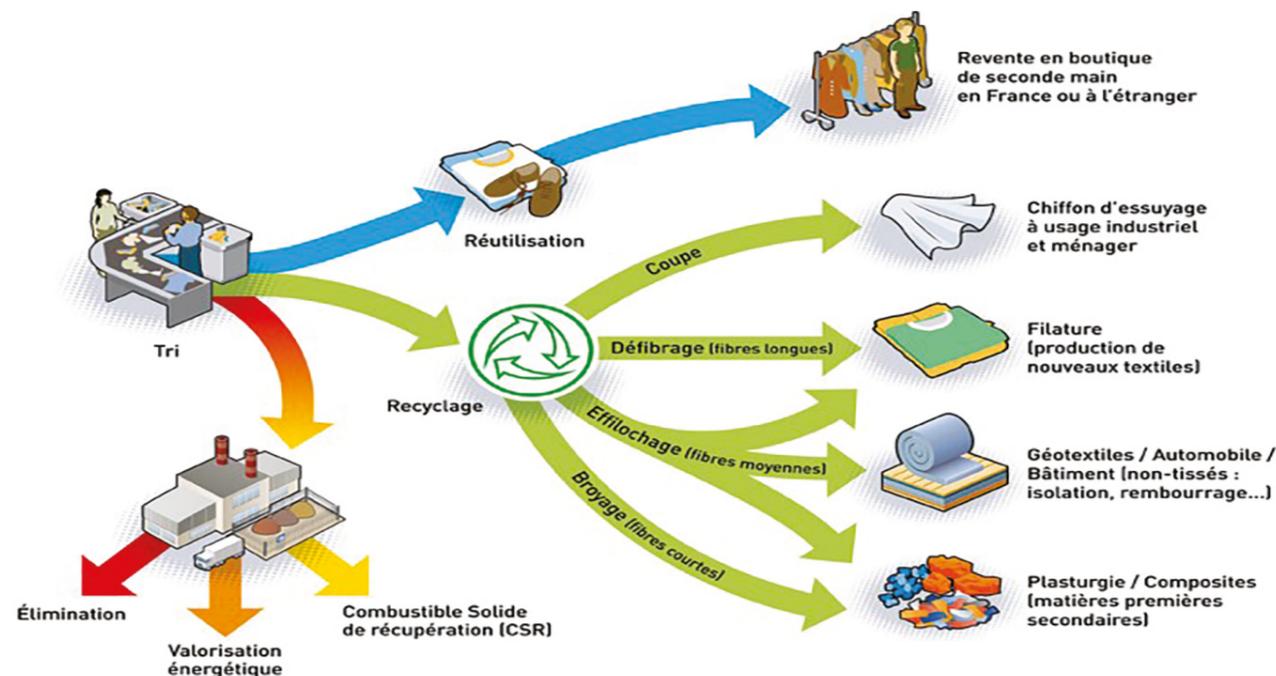
Si le bois est dégradé, creusé ou d'aspect feuilleté, si des galeries (cordonnets) sont apparentes, si vous constatez un essaimage à l'intérieur ou proche de votre maison, ce sont des indices qui peuvent révéler la présence de termites.

La commune du Tholonet est inflexible sur l'obligation de traiter les termites souterraines vivantes. Elle traite elle-même 2 parcelles communales aux abords de la Martelière et du domaine de Cabri. Elle poursuivra ses efforts de sensibilisation en accompagnant les habitants concernés et en éditant un dépliant explicatif.

LA VILLE S'ÉQUIPE D'UNE SECONDE BORNE TEXTILE

Pour rappel, la 1ère borne textile est située sur le parking de l'école. Elle permet aux citoyens d'y déposer tout vêtements/textiles.

Faire don des textiles d'habillement, linge de maison ou chaussures usagés participe à l'intérêt social et écologique. Même abimés ou troués vos textiles représentent une nouvelle utilité et peuvent être valorisés.



• La commune s'est mobilisée pour l'Ukraine. L'appel aux dons a été organisé par le CCAS, des bénévoles se sont manifestés pour aider au tri, à la manutention et à la mise sous carton. Tous ces dons sont acheminés vers l'Ukraine via l'association Pacifique et Culturelle Ukrainienne.

Un immense Merci aux habitants et aux bénévoles pour leur solidarité et leur participation.

SPORT SANTÉ

Le CCAS a mis en place deux activités sportives visant la prévention santé et lutte contre l'isolement social.

Les objectifs recherchés sont de garder ou retrouver de la mobilité, souplesse, d'améliorer la coordination motrice, de renouer avec son schéma corporel et de gagner confiance.

Ces activités sont mises en place avec les partenaires Association Sportive Sainte Victoire et R.E.V (Relaxation, Énergies, Vitalité)..



CARAVANE DU BEL AGE

En partenariat avec le Conseil départemental, le CCAS a de nouveau accueilli la Caravane du bel âge, ou Maison du Bel Âge itinérante.

Véritable guichet unique d'accueil des personnes de plus de 60 ans et de leurs proches ou aidants, ce service a pour vocation d'orienter les Seniors dans leurs recherches et les accompagner dans leurs démarches administratives ou leurs demandes de prestation.

Particularité cette année, les visiteurs pouvaient tester les ateliers de réalité virtuelle pour s'immerger dans un univers numérique sur lequel ils pouvaient interagir.



Jean Marc PERRIN, délégué aux séniors au Conseil Départemental en visite au Tholonet.

ACTION SOCIALE

Promoteur de l'action sociale locale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Tholonet participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, gère l'attribution de l'aide facultative et anime des actions de prévention sociale.

Ses rôles sont multiples :

- Fournir aux familles des informations pour les orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes, les aider à faire valoir leurs droits sociaux et à constituer tous les dossiers de demande d'aide financière,
- Participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, soutenir dans l'urgence les administrés : le CCAS attribue des aides de secours,
- Animer des actions de prévention sociale à destination des familles, personnes fragiles, Séniors ...

SOLIDARITÉ

Tout au long de cette année, au-delà de ses missions obligatoires, le CCAS de la commune du Tholonet a mené des actions solidaires :

- La galette des rois pour les Séniors, des gourmandises apportées à domicile par les élus de la municipalité, chez les aînés de plus de 90 ans de la commune,
- Les habitants ont fait des dons (cadeaux) pour les plus démunis permettant de constituer des colis. Cette initiative a été réalisée en partenariat avec les petits frères des pauvres,

L'école élémentaire accueille en petite section de maternelle, CE1, CM1 et CM2 quatre élèves ukrainiens qui sont hébergés dans des familles d'accueil du Tholonet.

LE CAFÉ DES FAMILLES

Le Café des Familles est un lieu d'échange, un espace d'écoute pour tous les membres de la famille avec un psychologue.

Dans le cadre du « Soutien à la parentalité », le CCAS en partenariat avec L'Ecole des Parents et des Educateurs (E.P.E.) a organisé un cycle de 5 rendez-vous « Café des familles ».

Le premier s'est tenu le 14 mai 2022, sur le thème devenir mère devenir père, à la Salle Ferrat. Le deuxième a eu lieu le 11 Juin, sur le thème de la première année de l'enfant « Développement émotionnel ».

Les trois autres dates seront étalées durant le dernier trimestre 2022.

LA PAROLE À LA MAJORITÉ

Mon souhait était de redynamiser la vie culturelle du village. Deux ans après, je suis très heureuse d'avoir pu organiser autant d'événements de qualité, avec le soutien d'artistes locaux.

Je vous tiens informés par des affiches sur tous les affichages publics, et par des annonces sur Panneapocket. Téléchargez l'application pour rester informés !

Je tiens particulièrement à soutenir les associations, comme lors du carnaval sur la place du Marché au cours duquel la Mairie a offert les confettis, serpentins et le spectacle de magicien, le flashmob avec répétition une semaine avant au centre aéré.

Grâce à nos excellentes relations avec la métropole, nous bénéficions d'une enveloppe pour financer la diffusion des Arts sur les communes.

Certains spectacles, sous conditions, peuvent être subventionnés à 70%. En tant qu'adjointe à la Culture, j'anime la commission culture qui est en charge de la commande et programmation de toute la saison culturelle. C'est beaucoup d'anticipation car tout doit être bouclé au moins six mois à l'avance.

Je remercie les artistes locaux pour proposer leurs talents lors des événements sur leur commune.

Le «Tholonet en Fête» c'est trois jours pour se retrouver. Le vendredi soir, nous rééditons le cinéma plein air que nous avons créé l'année dernière. Les familles viennent pique-niquer et nous avons choisi un film grand public et amusant.

Le samedi, c'est une soirée festive avec un groupe qui bouge pour danser sous les étoiles. Et le dimanche une belle programmation grâce à l'offre de tous les talents, sur la place du Ferrageon et en marchant le long de la Route Cezanne. Nous finirons en dansant sur les rythmes disco, funk et 80's autour du boulo-drome.

Au nom de toute la commission culture, je tiens à remercier les bénévoles qui aident les petites communes comme la notre à faire vivre le village.

Géraldine GILBERT, Adjointe à la culture et à la vie associative

Conformément aux engagements pris, nous avons entrepris les actions nécessaires pour mettre en œuvre le projet municipal.

Pour maintenir et développer une activité agricole, nous mettons en place une Zone Agricole Protégée. Mené par la Chambre d'agriculture, le diagnostic pré-ZAP est en cours d'élaboration.

Pour protéger les zones naturelles, la Métropole, en charge de la compétence Risque Incendie, procède à des chantiers de débroussaillage.

Un chantier a lieu au Grand Cabri au mois de juin. Le risque incendie est une considération majeure dans l'attribution des autorisations d'urbanisme.

Dans les zones urbaines (U), nous sommes déterminés à ce que les dernières opportunités foncières soient utilisées efficacement pour produire du logement accessible, pour rééquilibrer l'offre immobilière de notre commune. Assez de projets déconnectés du pouvoir d'achat des jeunes actifs de notre commune ont vu le jour ces dernières années.

À cette fin, le 30 Mars, le Conseil municipal a voté la délibération autorisant le maire à signer la convention multi-sites Habitat avec la Métropole. Cette convention est un outil dont la commune se saisit pour pouvoir agir dans la production de logements efficaces. Nous avons besoin de logements permettant de retenir les jeunes et les familles sur la commune, mais aussi permettant aux personnes travaillant sur la commune de se loger dans de bonnes conditions. À moyen et long terme, c'est ce qui permettra à l'école du village de maintenir ses effectifs. Faute d'un nombre d'élèves suffisant, une classe a été fermée par le Directeur d'Académie.

Concernant la délégation du sport, les études pour l'installation de terrains de padel et d'un city stade sont en phase de finalisation. Les autorisations ont été obtenues pour partie. Ces équipements devraient voir le jour à l'automne.

Maxime VITALIS, Adjoint au sport et à l'urbanisme

Quelle satisfaction personnelle de voir les familles s'emparer des jardins partagés ! j'ai piloté ce projet avec l'appui de la commission environnement pour offrir un nouvel espace public où toutes les générations peuvent se rencontrer.

La méthode de concertation et les ateliers ont été primordiaux pour emporter l'adhésion des habitants en demande et choisir un modèle de gestion et de jardins propre à l'identité du Tholonet. Je suis fière de la tenue du chantier par les services techniques et de l'aide administrative pour la rédaction de la charte et du règlement intérieur par le CPIE. Maintenant l'association qui a signé la convention d'occupation de l'espace public dispose d'un bel emplacement.

En charge de la délégation Environnement et Familles, j'ai souhaité qu'une parcelle soit réservée au plus défavorisés (qui en font la demande au CCAS) et aussi aux écoles qui pourront développer des projets pédagogiques à la rentrée.

En confiance envers les jardiniers, les graines de liberté vont maintenant pousser !

Le prochain projet que je piloterai, avec la même méthode, sera la végétalisation de la place du marché de Palette. À l'étude actuellement, je vous présenterai des options et le cadre qui nous permettront, je l'espère, de solutionner le problème d'îlot de chaleur et le manque de convivialité.

Avec les communes de Saint-Antonin et Beurecueil, la commission environnement continuera de travailler sur la lutte contre les pollutions lumineuses.

Lara FACCHINI, Adjointe à l'environnement et au Familles

L'équipe municipale s'était engagée sur l'amélioration de la sécurité routière. Pour y parvenir, nous avons doté notre police municipale d'un radar jumelles afin de relever les délits de grande vitesse qui mettent en danger la sécurité des habitants.

Les contrôles des poids lourds de plus de 19 tonnes qui ont interdiction de traverser la commune ont été renforcés, sous peine d'amende en cas d'infraction.

Les agents de la Police municipale ont également vu leurs moyens matériels s'améliorer sensiblement : nouvelle arme de défense, caméra piéton portée sur le gilet, véhicule de service renouvelé.

Nous avons aussi tenu à développer notre partenariat avec la gendarmerie par des contacts réguliers et des échanges d'informations. La présence de la gendarmerie sur notre commune s'est d'ailleurs renforcée.

Plus de 200 foyers se sont inscrits au réseau communal «Voisins Vigilants» en l'espace d'un an. À noter que toutes les alertes sont contrôlées en amont par la mairie avant d'être diffusées à la population. Ces alertes sont transmises à la Gendarmerie et à la Police Municipale.

Fort de ces actions, notre commune ne connaît pas d'augmentation des faits de délinquance (sources : brigade de gendarmerie).

Pour ce qui est de la sécurité civile, des formations gratuites aux premiers secours ont été et seront proposées par la mairie aux villageois volontaires qui souhaitent porter assistance à leurs concitoyens. Parallèlement à ces actions de formation, la mairie s'est dotée d'une dizaine de nouveaux défibrillateurs à utiliser en cas d'urgence cardiaque, disposés en différents points du territoire communal. Des cours gratuits d'utilisation vont être proposés.

Enfin, nous travaillons activement à la mise en place d'un Plan Communal de Secours qui permettra à la municipalité d'être réactive en cas de survenance d'une catastrophe ou d'un événement majeur touchant la population.

Soucieux de la protection des biens et des personnes de la commune, le maire et l'équipe municipale resteront attentifs à vos attentes et suggestions concernant la tranquillité publique.

Alexandre RAOUX, Adjoint au budget, aux finances, à l'économie et à la sécurité

Le projet de requalification des Artauds est lancé en trois phases. Inscrit en priorité par la Commission Finances dans le contrat pluriannuel d'investissements soutenu par la Métropole, il commence dès 2022. Les études de 2018 ont été complétées par la même agence et présentées immédiatement en salle de l'Ours à un représentant de la minorité.

En étroite collaboration avec nos partenaires, la cohérence des travaux impose de procéder du bas vers le haut.

Attendus depuis des décennies, les travaux visibles démarrent. En partenariat avec nos partenaires (SCP, direction départementale des routes, service mobilité de la métropole), la première phase concerne les contreforts du hameau en bordure de la RD64C.

Il comprend : repositionnement des arrêts de bus et traversée piétonne, sécurisation sans élargissement du chemin du lavoir, implantation de colonnes enterrées, matérialisation de places de stationnement public, reprise du mur de soutènement et éléments paysagers.

Ensuite, s'étaleront la deuxième phase (reprise des réseaux souterrains) ; et la troisième phase de l'embellissement (surface, paysager, fontaine) soumise à concertation publique.

Tous les espaces publics seront aménagés dans l'intérêt général. Les quartiers du Tholonet doivent se connaître et se reconnaître enfin !

Patrick BRICO, Adjoint aux travaux, achats et ressources humaines



LA PAROLE À LA MINORITÉ

Chers habitants du Tholonet

LE HAMEAU DES ARTAUDS , ce quartier méconnu.....et oublié.....

Excentré par rapport à l'axe Palette/le Tholonet, desservi par une voie sans issue, peu de Tholonétiens le connaissent.

Inscrit durant plus de 50 ans dans le périmètre de protection du décret Malraux, suite aux contraintes urbanistiques, le paysage urbain a été figé.

Construit sur un promontoire rocheux, tout terrassement génère des coûts excessifs qui vers les années 1975 ont endetté la commune pendant des années lors de la pose d'un collecteur des eaux usées.

La création dans les années 2000 d'une zone ZPPAUP, autorisant de nouvelles unités d'habitation, a accru significativement la population provoquant des problématiques. Consciente de cette situation, la précédente municipalité a initié un projet pour y remédier. Confié à l'agence Envéo, ce projet en voie de finalisation en fin de mandat avait pour objectif :

- La sécurisation des piétons,
- La création de places de parking,
- La réalisation d'une aire de retournement.

Il était de même prévu l'enfouissement des lignes électriques, l'embellissement du hameau, et la restauration et mise en circuit d'eau de la fontaine.

L'élargissement de l'ancien chemin d'accès créant trop de nuisances aux riverains de proximité n'avait pas été retenu.

Pour ces raisons, nous désirons être partie prenante d'un véritable projet à toutes les étapes de sa réalisation, répondant à l'ensemble des problématiques des habitants et pas seulement les travaux d'accès.

Une municipalité se doit d'être au service des ses habitants et répondre à leurs besoins.

Marie-Hélène AUSSET, Michèle COTS, Claude AUGIER.
Conseillers municipaux.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Baptiste GENIN, né le 22/11/2021
- Shirel LOPEZ, née le 06/12/2021
- Léa SENGER, née le 25/12/2021
- Ishaq HARYOULI, né le 26/12/2021
- Calie DALMASSO, née le 24/01/2022
- Gabriel CELIK DUDUTA, né le 26/01/2022
- Victoire LEGER THOMAS, née le 31/01/2022
- Thaïs CANO, née le 04/02/2022
- Alba LAUER, née le 07/02/2022
- Louna ZERBINO DENIS née le 01/03/2022
- Louis LEOBON né le 08/05/2022

MARIAGES

- Véronique MAGNIN et Francis MORTIER le 01/04/2022
- Emeline GONDOIS et Adrien CARLET le 23/04/2022



DÉCÈS

- Liliane MAROUANI divorcée ZULI le 19/12/2021
- Simone FAURE épouse RAVEL le 29/12/2021
- Estelle SERRE le 30/12/2021
- Jeannine BUFFIER épouse SENEZ le 23/01/2022
- Bernard GIROUX le 04/02/2022
- Andrée PELEN épouse LEGIER le 16/04/2022
- Marcelle JOURDAN épouse NICOLAS le 15/05/2022

HOMMAGES

CLAUDE PAVON

Son épouse, ses enfants Alain et Jean-Marc, ses petites filles Pauline et Anne Charlotte ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de Monsieur Claude PAVON survenu le 12 février 2021.

Habitant du Tholonet depuis des décennies, plus précisément entre Bagatelle, Castalie et Valmée, qu'il a construit pour les deux dernières.

En passant sur la route Cézanne, à cet endroit-là, on peut admirer les belles entrées à colonnade avec le grand portail en fer forgé qu'il a dessinées.

Il a aussi fait renaître sur cette colline la culture de l'olivier qu'il a planté par centaines. C'était sa passion, tout comme la littérature que l'on retrouve dans son dernier livre «passion d'amour à Venise».



ANDRÉ ZERBIB

La famille ZERBIB-LAMOUCI a l'immense peine de vous faire part du décès d'André ZERBIB survenu le 11 novembre 2021 .

Il était le meilleur des maris, des papas, des papis, des beaux-pères, le meilleur des hommes. Ceux qui l'ont connu ou simplement rencontré au Tholonet où il vivait dans la maison familiale, ne pouvaient qu'aimer cet homme au regard bienveillant, ouvert, généreux, attentionné, doté d'une vraie gentillesse.

Il était toujours prêt à donner de son temps pour soutenir sa famille et ses amis, pour conseiller et aider.

Il avait encore des projets plein la tête ...
Son départ crée un immense vide.

André, tu n'es plus à nos côtés mais nous continuerons le chemin de la vie avec ta présence dans nos coeurs.



ROGER SILVESTRE

Le livre est terminé, tu as lu ta dernière page.

Tu es parti te reposer là-haut sur ton nuage ce matin du 31 Octobre 2021. Le vent soufflait, il pleuvait, ma colère était intense, ma tristesse immense. Tu es parti abandonnant ici tes histoires sur le Marseille de ton enfance. Sur ta vie professionnelle au sein du Canal de Provence, ah ! tes missions à l'étranger pour le canal tu aimais me les conter.

Ce dont tu étais le plus fier, ton mandat d'élu en tant qu'adjoint de 1995 à 2001, installé depuis 1968 sur la commune du Tholonet-Palette, tu l'aimais ta commune.

Tu es parti mon Roger, serein, conscient et fier de ton destin.
Tu as pris ce train dont on ne revient jamais.

Ta belle-fille, V.L



INFOS PRATIQUES

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS GÉNÉRAUX & SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE 04 42 66 90 41	CCFF 06 19 88 56 75	SERVICES TECHNIQUES 04 42 61 03 45	MATERNELLE 04 42 66 82 13
POLICE MUNICIPALE Pierrine : 06 12 23 17 46 Marion : 06 88 12 37 16	GENDARMERIE 17 ou 04 42 26 31 96	BIBLIOTHÈQUE 04 42 66 85 14	ÉLÉMENTAIRE 09 71 51 24 56
	CCAS 04 42 66 93 62	FESTIVITÉS 04 42 90 72 30	JEUNESSE 06 22 96 11 70

SANTÉ & MÉDICAL

SOS MÉDECIN 04 42 96 39 39	PHARMACIE 04 42 58 83 86	DENTISTES Dr. MAHUTEAUX - 04 42 66 86 86	SAMU 15
CENTRE ANTI-POISON 04 91 75 25 25	MÉDECINS GÉNÉRALISTES Dr. BOUTIN - 04 42 29 45 73	CABINETS DENTAIRES 04 42 66 91 53	POMPIERS 18
ULTRAMED 04 42 50 60 00	Dr. BRIHMAT - 04 42 27 99 06	04 42 96 92 12	GÉNÉRAL 112

mairie.letholonet@wanadoo.fr

L'information de la Mairie en direct sur l'application PanneauPocket

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... Soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de la commune du Tholonet grâce à l'application PanneauPocket.

- Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore**, **PlayStore** ou **AppGallery**.

- Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre Commune** ou **le code postal** et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.
 Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Directeur de la publication : Vincent LANGUILLE
Responsable de la communication : Gwion MEYER
Réalisation : Gwion MEYER

Photos : Gwion MEYER, groupe scolaire, associations
 Imprimerie : A'Print - 04 42 39 70 07
 Numéro ISSN : 1265 7867 - imprimé à 1600 exemplaires
Normes FSC - Ecolabel

Rédaction des articles : Élus et services municipaux



HASBANIAN 3^{ÈME} GÉNÉRATION
 VOTRE CHAUFFEUR VTC
 AIX-MARSEILLE-PROVENCE
06 14 92 23 20

LA CAUSE TOITURES
 RCS 793 926 635
M. Philippe LEFRANCOIS
 13100 LE THOLONET
 Maître COUVREUR
 Finition de qualité
 CHARPENTES-ZINGUERIE-POSE VELUX.
 TRAVAUX SUR NEUFS ET RENOVATIONS.
 TRAVAIL ET PRIX SÉRIEUX.
04.42.26.16.29 Bur^o/06.86.40.10.62
 LACAUSETOITURES@GMAIL.COM
 MERCI DE ME CONSERVER

Château
HENRI BONNAUD
 A.O.C Palette
DEGUSTATIONS - VISITES - GITE

 585 chemin de la poudrière - 13100 Le THOLONET
 Tél : 04 42 66 86 28 E-mail : contact@chateau-henri-bonnaud.fr
 Ouvert du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Te'Orana
 Institut de beauté et de bien-être
 L'Escapade
 203 Avenue Paul Julien - Bât. E - 13100 Le Tholonet
 www.teorana.com contact@teorana.com
 04 42 66 53 93 06 49 74 09 98

Utile Le Tholonet    **363J fan** **7J/7**

PRODUITS **LOCAUX** PRODUITS **BIO** CAVE À **VINS & BIÈRES** DIRECT PRODUCTEURS **VIANDES AOP**

8h30 - 13h / 15h30 - 19h30, du lundi au samedi
 8h30 - 12h30, le dimanche et fériés
 321 av. Paul Roubaud - 13100 Le Tholonet
04 42 66 97 43 | utileletholonet@hotmail.com
 f @ utileletholonet

LA PARENTHÈSE
 - Artisan de Beauté -
 664 Avenue Paul Julien
 13100 Le Tholonet
 tél : 04.42.57.55.97
 mob : 06.42.84.32.74

 www.institut-beaute-aix.fr

CÉZANNE TAXI

06.03.84.84.04
 taxi.cezanne@gmail.com
 Villa Ciel de Provence ZA Langesse RD7
 13100 Le Tholonet
 Commune de substitution : Aix-en-Provence

DOMAINE DES ARTAUDS
 Vente au Domaine
 Rdv au **06 63 64 31 75**
 668 carraire des Artauds
 LE THOLONET

 www.domaine-des-artauds.com

ACHAT - VENTE - EXPERTISE

www.immobieliere-tholonet.com
 664, avenue Paul Julien
 Palette - Le Tholonet | **04 42 66 80 43**



La Tholonet